



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes Funèbres

*Du respect pour
le défunt et la famille*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

CHARLES CONSTANTIN



DE VILLAGES EN VISAGES RAIFFEISEN

Qui est le président du conseil général de la commune de Laténa? Saviez-vous que, fils de paysan, il a grandi à Saint-Léonard en Valais? Quelle formation a-t-il suivie, quel est son parcours? Vous le découvrirez ainsi que les différentes facettes de cet homme de réseau par excellence dans l'article de Robin Nyfeler, qui a eu le plaisir de le rencontrer à Saint-Blaise. A lire en pages 12-13

messeiller
Printhouse
www.messeiller.ch

imprimer
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre communication!
032 756 97 93
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux

Editeur du Bulcom
BULCOM

Carrosserie endommagée?
Donnez une seconde vie
à votre véhicule!

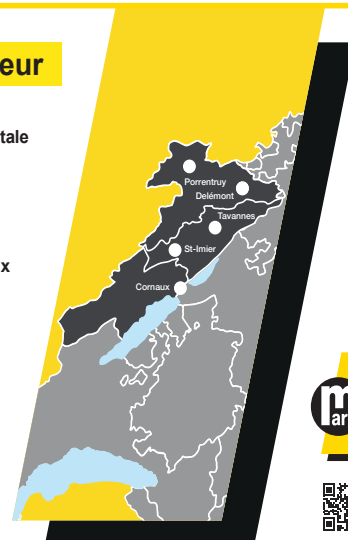


Storrer Automobiles
GARAGE-CARROSSERIE

Grand-Pont 2 - 2087 Cornaux - T 032 757 15 56 - F 032 757 27 51
www.storrerautomobiles.ch - info@storrerautomobiles.ch

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



marti arc jura



www.martiarcjura.ch



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



HORAIRE ESTIVAL DE L ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires réduits du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet 2024

Ouverture du guichet

Lundi	8h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	8h30 - 11h30
Fermeture complète	du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024
Horaires réduits	du lundi 5 août au vendredi 16 août 2024

Ouverture du guichet

Lundi	8h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	8h30 - 11h30
Horaires normaux	dès le lundi 19 août 2024

Les autorités et le personnel communal souhaitent à la population de Cornaux des vacances ensoleillées?

CORNAUX



CHANTIER – PGEE – RUE DES FONTAINES AVIS DE TRAVAUX ET DÉVIATIONS DE TRAFIC

Nous vous informons que, dans le cadre des travaux de la rue des Fontaines pour la mise en place de la couche de roulement et pour l'aménagement routier, la pose des enrobés est prévue les 16 et 17 juillet 2024.

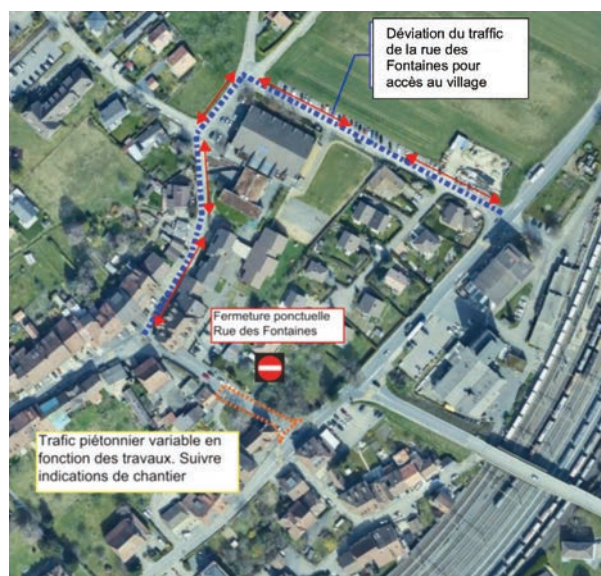
Le trafic motorisé sera perturbé sur les tronçons concernés pendant la durée des travaux. Des déviations seront organisées selon les indications de l'image ci-dessus. Le trafic piétonnier vers la rue des Fontaines sera dévié en fonction des travaux en cours. Les piétons seront dirigés sur les trottoirs, comme indiqué par la signalisation de chantier.

Nous tenons à préciser que les dates prévues dépendent des conditions météorologiques, ce qui pourrait entraîner des modifications du planning.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place par l'entreprise.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



CHÂTELLENIE DE THIELLE



AVIS DE TRAVAUX DU 8 – 13 JUILLET 2024

Concerne: Marin, rue de la Fleur-de-Lys, En-Pellu, de la Gare et Charles-Perrier.
Canalisations EM, réhabilitation de collecteurs.

Il s'agit de travaux spéciaux réalisés SANS fouilles afin de diminuer au maximum les nuisances. Toutes les interventions se feront par les chambres de visite existantes. **Toutefois, durant le chantier, la circulation, l'accès aux propriétés ainsi qu'aux places de stationnement seront perturbés par des mesures de sécurité ainsi que par le stationnement de nos machines et véhicules.**

Veillez également prendre note que des travaux de nuit, seront réalisés entre le vendredi 12.07 et le samedi 13.07.2024.

Un accès à tous les regards de visite est indispensable pour pouvoir raccorder à nouveau votre bâtiment.

Un groupe électrogène assurera le bon déroulement des travaux et son ronronnement ne devrait pas vous incommoder, même s'il devait encore fonctionner durant quelques heures plus tardives.

Des odeurs de polyester (comparable au gaz) pourraient légèrement incommoder certaines personnes. Ces émanations sont SANS DANGER et ne dureront que très peu de temps.

Nous faisons appel à votre patience et vous prions de nous excuser pour ces désagréments momentanés.

L'entreprise mandatée reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le comité de direction

KFS SERVICE DE CANALISATION SA ◦ Z.I. La Palaz B 3 ◦ CH-1530 Payerne
T +41 26 660 36 68 ◦



HAUTERIVE - SAINT-BLAISE - CORNAUX - CRESSIER LE LANDERON



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DES EAUX NEUCHÂTOISE - CEN

Communes d'Hauterive, Saint-Blaise, Cornaux, Cressier et Le Landeron
Séance du Conseil intercommunal du 25 juin 2024

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés au bureau communal de chaque commune membre du syndicat.

Intitulé des arrêtés:

1. Règlement général
2. Règlement sur les finances
3. Règlement concernant le défraiement des membres du Syndicat

Echéance du délai référendaire: lundi 26 août 2024

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



HORAIRE DES GUICHETS

vacances d'été

Durant les vacances scolaires, soit du **lundi 8 juillet au vendredi 16 août 2024**, les horaires seront les suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00
Fermeture tous les après-midis

Réouverture selon l'horaire habituel dès **le lundi 19 août 2024**.

Jour férié de l'administration
jeudi 1er août 2024

tél. 032 886 49 50 | commune.saint-blaise@ne.ch | www.saint-blaise.ch

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, nous portons à votre connaissance qu'au cours de sa séance du 27 juin 2024, notre Législatif a adopté les arrêtés suivants:

1. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 310'000.00 pour le financement des mesures de sécurisation et d'optimisation du captage de Vigner;
2. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 86'500.00 destiné à l'assainissement d'armoires de distribution basse tension;
3. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 154'000.00 pour le remplacement de la signalisation lumineuse des carrefours Brel-Rue de Neuchâtel et Av. de la Gare-Rue de Neuchâtel (RC5);
4. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 145'000.00 pour le financement des mesures de sécurisation et d'optimisation du captage du Ruau;
5. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 303'500.00 pour le financement des mesures d'assainissement, de sécurisation et d'optimisation de l'éclairage public communal;
6. Comptes et gestion de l'exercice 2023; (non soumis à référendum)

Délai référendaire, le lundi 26 août 2024.

Les documents peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures de bureau.
Le Conseil communal

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.07.24 au 05.08.24

Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 118645

Parcelle(s) et coordonnées: DP226 - Saint-Blaise; 4740 (DDP 4741) - Saint-Blaise; 4952 (DDP 4953) - Saint-Blaise; 1206814/2565576

Situation: Nouvelles Rives; Chemin de la Plage

Description de l'ouvrage: Aménagement d'un Pumptrack public et gratuit dans la zone du port à St-Blaise

Requérant(s): Pumptrack Bas-Lac par O. Amstutz, Grand-Rue 21, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Olivier Amstutz sd ingénierie neuchâtel sa, Rue du Chasselas 1, 2034 Peseux

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone des nouvelles rives / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 LAT; Art. 15.02 RAC (nouvelles rives); Alignement d'une route nationale; Distance à l'axe d'une route communale

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



INFORMATION TRAVAUX

COMMUNE DE SAINT-BLAISE - SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

Réfection complète de la RC 2185 à Saint-Blaise

Rue de la Maigroge, rue Daniel-Dardel, route de Lignières

Nous vous informons que la phase actuelle du chantier de l'étape Maigroge se terminera mardi 9 juillet 2024.

Dès mercredi 10 juillet à 7h00, la route sera réouverte dans les deux sens à la circulation jusqu'au 12 août.

La phase suivante du chantier nécessite la fermeture à la circulation du haut de la rue des Lavannes, représenté en rouge sur le plan ci-dessous, **du mercredi 10 juillet à 9h30 au vendredi 26 juillet 2024 à 17h00**.

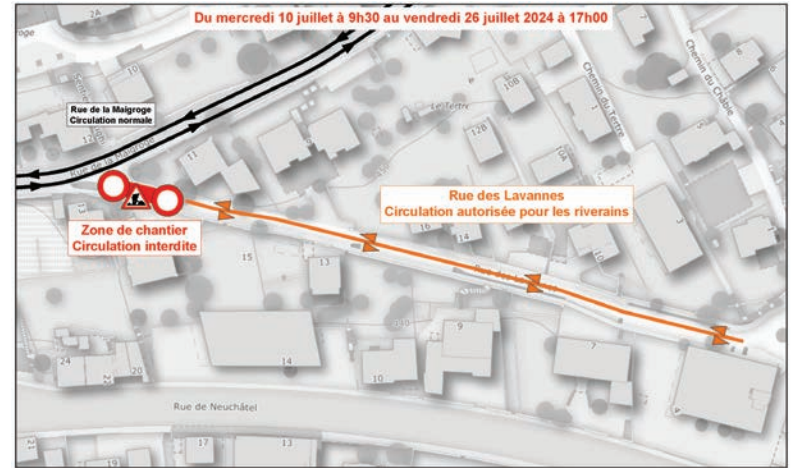
Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la commune: www.saint-blaise.ch

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Commune de Saint-Blaise: Service d'exploitation & infrastructures - 032 886 49 61

La Direction des travaux: Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA - M. Veillard / M. Ricchiuto - 032 732 55 55



ENGES



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996:

Dossier SATAC n° 118656

Situation: Le Closelet; Collège 1

Requérants: Commune d'Enges, 2073 Enges

Auteur des plans: Patrick Oliva OS-architectes sàrl, 2074 Marin-Epagnier

Parcelle: 831 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à pellets

Demande de permis de construire: Sanction de minime importance

Zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisations spéciales:

Particularités:

L'enquête publique est ouverte du: du 21 juin au 22 juillet 2024

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou au Service de l'aménagement du territoire sur demande préalable.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Seule l'avis d'enquête paru dans la Feuille Officielle fait foi.

Enges, le 5 juillet 2024



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.06.24 au 22.07.24

Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 118809

Parcelle(s) et coordonnées: 3567 - Marin - Epagnier; 1206340/2567898

Situation: Marais d'Epagnier; Rue Paul-Vouga 212

Description de l'ouvrage: remplacement du store existant par une pergola

Requérant(s): Cosimo Lopez, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan directeur de quartier: PDQ en vigueur / Sur le Crêt /

Entrée en vigueur le 30.09.1996; Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Sur le

Crêt 9 et 10 / Entrée en vigueur le 17.09.1998; Zone à bâtir: Zone d'habitation

densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.07.24 au 05.08.24

Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 118995

Parcelle(s) et coordonnées: 2395 - Marin - Epagnier; 1206434/2567132

Situation: Les Couviers; Rue du Closel 5

Description de l'ouvrage: Remplacement chaudière gaz par PAC extérieur

Requérant(s): Cedric Egli Apleona Suisse SA, 8304 Wallisellen

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



APPEL À BÉNÉVOLE POUR LE 1^{ER} AOÛT 2024 À LA TÈNE



Pour la troisième année et suite au succès rencontré par les fêtes nationales intercommunales en 2022 et 2023, la fête du 1^{er} août réunira à nouveau nos 4 communes en 2024! Cette année, la fête nationale se déroulera dans la zone touristique de La Tène. Un intense travail d'organisation a été effectué par les membres des conseils communaux et par le personnel communal des 4 communes pour mettre en place une fête innovante et rassembleuse. C'est ainsi que nous sommes maintenant à la recherche de bénévoles pour travailler au bar ainsi qu'au nettoyage des tables et au montage/démontage avant et après la manifestation, ainsi que pour aider au service du petit déjeuner et pour encadrer les jeux qui seront mis à disposition par la Ludotène. Pour chaque heure travaillée, un montant de 15 francs sera alloué.

Le travail au bar consistera à vendre des boissons alcoolisées et non alcoolisées et implique donc d'avoir au moins 18 ans. Les bénévoles seront supervisés par du personnel permanent et bénéficieront d'explications et d'aides compétentes. Les tables auront quant à elles besoin d'être nettoyées et, si nécessaire, débarrassées. Cette tâche, ainsi que le service du petit déjeuner, pourra être assumée par des bénévoles à partir de 14 ans, tout comme le travail de montage et démontage et l'encadrement des jeux.

Vous trouverez ci-dessous le QR qui vous renverra vers un formulaire qui vous permettra de vous inscrire aux plages horaires et à la tâche souhaitées. Veuillez indiquer votre nom et prénom et un numéro de téléphone. Inscription dans la limite des places disponibles.



D'avance, nous vous remercions très chaleureusement pour votre engagement qui permettra de rendre la fête du 1^{er} août encore plus belle.

Au nom des communes de Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

LA TÈNE

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

La bibliothèque de La Tène sera fermée à partir du 12 juillet à 12h00 et rouvrira ses portes le mardi 13 août à 10h00.

N'hésitez pas à venir chercher un peu de lecture pour l'été et pourquoi pas vous laissez tenter par nos paquets surprise!

La Tène, le 28 juin 2024

La bibliothèque-médiathèque

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

Du lundi 8 juillet au vendredi 16 août	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30	non-stop
Jeudi 1 ^{er} août		Fermé toute la journée

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 19 août 2024.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.07.24 au 05.08.24

Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 118994

Parcelle(s) et coordonnées: 2395 - Marin - Epagnier; 1206411/2567092

Situation: Les Couviers; Rue du Closel 3

Description de l'ouvrage: Remplacement chaudière gaz par PAC extérieur

Requérant(s): Cedric Egli Apleona Suisse SA, 8304 Wallisellen

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

PORTES-OUVERTES DU TROGLO

Afin d'accueillir les jeunes de La Tène dans les meilleures conditions qui soient, le Troglo a connu des travaux de réfection très importants ces derniers mois. Le centre s'est doté d'un tout nouveau système de chauffage (pompe à chaleur, panneaux solaires...etc.), ainsi que d'une place de parc pour sa roulotte équipée qui sera utilisée dans le cadre des accueils hors-mur.

C'est donc avec grand plaisir que l'équipe du Troglo et le Conseil communal invitent la population à venir découvrir le centre dans le cadre d'une journée portes-ouvertes qui aura lieu:

Le samedi 31 août 2024, de 11h00 à 16h00

Le programme détaillé de la journée sera communiqué ultérieurement.



La Tène, le 24 juin 2024

Le Conseil communal

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.06.24 au 22.07.24

Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 118938

Parcelle(s) et coordonnées: 2789 - Marin - Epagnier; 1206629/2566304

Situation: Les Planches; Rue des Indiennes 1-3-5

Description de l'ouvrage: Installation de 3 parois de séparation entre jardins.

Requérant(s): Copropriété Les Indiennes 1-3-5 c/o Régie Immobilière Jouval SA, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone habitation à haute densité

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.06.24 au 22.07.24

Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 117409

Parcelle(s) et coordonnées: 4012,4274 - Marin - Epagnier; 1206973/2567327

Situation: Les Bourguignonnes; Rue des Perveuls 2A

Description de l'ouvrage: Transformation et agrandissement d'un restaurant

Requérant(s): Thomas Mosimann et Mona Guy McDonald's Suisse Development Sàrl, 1023 Crissier

Auteur(s) des plans: Patrick Oliva OS-architectes sàrl, Avenue des Champs-Montants 14b, 2074 Marin-Epagnier

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Plan spécial Migros Marin-Centre / Entrée en vigueur le 14.03.2007

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.06.24 au 22.07.24

Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 118666

Parcelle(s) et coordonnées: DP1 - Thielle - Wavre; 1203559/2569502

Situation:

Description de l'ouvrage: Retrait d'une plateforme de 8m x 8m destinée à la reproduction de laridés

Requérant(s): Christophe Sahli Société Nos Oiseaux, 1400 Cheseaux-Noréaz

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Lac de Neuchâtel

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 LAT, Dérogation à l'arrêté sur les réserves naturelles; Art. 8 LPêche; Art. 19 LEaux; Espace réservée aux eaux

Particularités: Réserve naturelle de la faune et de la flore: Réserve du Bas-Lac / entrée en vigueur le 21.12.1976; Biotope; Périmètre de site marécageux; Paysages et monuments naturels IFP; Réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES



www.fluckigersa.ch





AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



PROCLAMATION DE DEUX CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Lors de sa séance du 27 juin 2024, le Conseil communal a proclamé élu conseillers généraux pour la période administrative 2024-2028, **M^{me} Stéphanie Huguenot**, proposée par le parti socialiste, en remplacement de M^{me} Josiane Chiffelle nommée au Conseil communal et **M. Cristofe Fontes de Oliveira**, proposé par le parti libéral-radical, en remplacement de M^{me} Ophélie Gauchat et MM. Fabrice Bonjour et Denis Schleppi nommés au Conseil communal.

Les deux sièges encore vacants appartenant à la liste du parti libéral-radical seront pourvus ultérieurement.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tout recours concernant la validité de cette élection complémentaire doit être adressé à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



HORAIRES DE CARPOSTAL EN 2025

Nous vous informons que la table horaire pour la desserte de Lignières par Carpostal publiée lors de la consultation publique de l'horaire 2025 des transports publics comportait des erreurs.

Nous sommes dès lors intervenus auprès du Service cantonal des transports pour faire corriger celle-ci et avons l'avantage de vous informer que l'ensemble des dessertes actuelles de CarPostal à Lignières sera maintenu en 2025. Seules des adaptations de quelques minutes seront apportées à l'horaire actuel sur certains trajets. Nous espérons ainsi avoir clarifié la situation et rassuré les utilisateurs de CarPostal.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



COMPOSITION ET RÉPARTITION DES DICASTÈRES DU CONSEIL COMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2024-2028 ET COMPOSITION DE SON BUREAU POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET 2024 AU 30 JUIN 2025

Présidente: M^{me} Josiane Chiffelle
 Vice-président: M. Fabrice Bonjour
 Secrétaire: M^{me} Ophélie Gauchat
 Vice-secrétaire: M. Denis Schleppi
 Membre: Vacant

Dicastères

Administration générale (Maison de Commune et ancien abattoir)
 Enseignement et formation (collège)
 Structures d'accueil pré et parascolaires
 Culture, sports et loisirs (parcs publics et places de jeux)
 Famille et jeunesse
 Transports publics et tourisme

Responsables

M^{me} Josiane Chiffelle

M. Fabrice Bonjour

M^{me} Ophélie Gauchat

M. Denis Schleppi

Suppléant(e)s

M^{me} Ophélie Gauchat

M. Denis Schleppi

M^{me} Josiane Chiffelle

Travaux publics (ancien battoir) et mobilité urbaine
 Gestion des déchets
 Gestion des cours d'eau
 Protection de l'environnement
 Agriculture (pâturages et métairies) et sylviculture
 Promotion et économie d'énergies (chauffage à distance)

Eglises et affaires religieuses (temple)
 Prévention et promotion de la santé
 Sécurité sociale (aide sociale et prestations aux retraités)
 Cimetière
 Promotion économique
 Finances, impôts et patrimoine financier

Sécurité publique

Police du feu et salubrité publique
 Protection civile (abri) et défense militaire (stand de tir)
 Approvisionnement en eau
 Traitement et évacuation des eaux
 Aménagement du territoire et urbanisme

LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Taille des plantations en bordure de voie publique

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les roues et les voies publiques et de l'article 28 du règlement de police de la Commune de Lignières, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si les arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler (ou de les faire tailler) et de répéter l'opération autant de fois que nécessaire tout au long de l'année, afin que les branches ne dépassent pas la limite cadastrale.

Un gabarit d'espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée doit être respecté.

Cette prescription s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **31 juillet 2024**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

A votre service!

Maîtrise fédérale Sanitaire

Tecaro **Chauffage**

0848 000 105 www.tecaro.ch

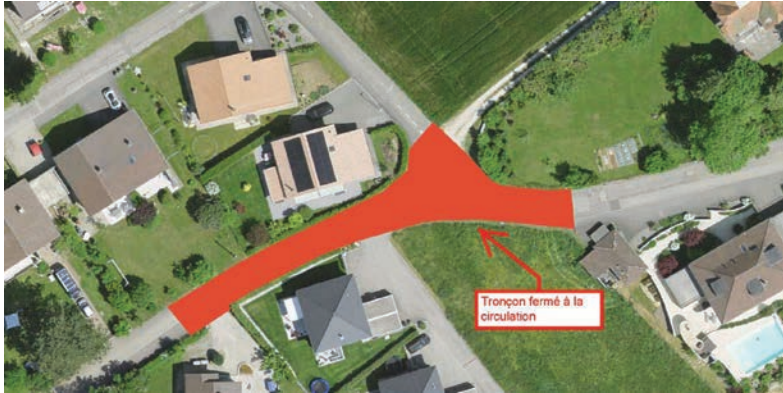
AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,
Nous vous informons que le carrefour rue des Planches – rue des Ravières, ainsi qu'une partie de la rue des Planches dans sa partie Est sera fermée à la circulation routière du **jeudi 4 juillet 2024 au 26 juillet 2024**, pour permettre le remplacement d'une conduite d'eau potable et la réfection complète de la chaussée dans ce secteur. Voir plan ci-dessous.



Durant toute la durée des travaux, le transit routier sur ce tronçon ne sera plus possible. Les accès aux biens-fonds privés (rue des Ravières 6 et rue des Planches 3a, 3b, 3c et 5) seront néanmoins garantis, à l'exception d'un ou deux jours pour la pose du revêtement définitif.

Un cheminement piétonnier sécurisé sera mis en place sur ce tronçon durant toute la durée du chantier, si bien que les piétons pourront traverser celui-ci sans risque. Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation de chantier qui sera apposée et aux instructions des ouvriers.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer à leur sujet. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

LE LANDERON



PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL SUPPLÉANT

Dans sa séance du 1^{er} juillet 2024, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général suppléant, M. Sébastien Droz-dit-Busset, premier viennent-ensuite du Canette, en remplacement de M^{me} Cindy Kohler.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validation de cette élection complémentaire doivent être adressés à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Le Landeron, le 2 juillet 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



PROCLAMATION D'UNE CONSEILLERE GÉNÉRALE

Dans sa séance du 1^{er} juillet 2024, le Conseil communal a proclamée élue conseillère générale, M^{me} Cindy Kohler, première suppléante du Canette, en remplacement de M^{me} Marisa Ciervo.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validation de cette élection complémentaire doivent être adressés à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Le Landeron, le 2 juillet 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GENERAL SUPPLEANT

Dans sa séance du 1^{er} juillet 2024, le Conseil communal a proclamé élus conseillers généraux suppléants, MM. Mario Chatagny, premier viennent-ensuite du PLR, en remplacement de M^{me} Marie-Claude Gross et Antonio Peluso, deuxième viennent-ensuite du PLR, en remplacement de M. Michael Jacot.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validation de cette élection complémentaire doivent être adressés à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Le Landeron, le 2 juillet 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES ESTIVALES

Nous vous prions de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant toute la période des vacances scolaires d'été, **du lundi 8 juillet au vendredi 16 août 2024.**

Jours	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	9h00 – 12h00	Fermé
A l'exception de:		
Jeudi 1 ^{er} août	Féié	

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).

L'administration communale

LE LANDERON



PROCLAMATION D'UNE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE ET D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Dans sa séance du 1^{er} juillet 2024, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale, M^{me} Marie-Claude Gross, première suppléante du PLR, en remplacement de M^{me} Nadine Schouller et conseiller général, M. Michael Jacot, deuxième suppléant du PLR, en remplacement de M. Frédéric Matthey.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validation de cette élection complémentaire doivent être adressés à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Le Landeron, le 2 juillet 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Dans sa séance du 1^{er} juillet 2024, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général, M. Enver Abazi, premier suppléant du parti socialiste, en remplacement de M. Fredy Winz.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validation de cette élection complémentaire doivent être adressés à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Le Landeron, le 2 juillet 2024

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,
Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent comme prévu.

La pose d'enrobé sur les étapes 4 - 5, va se dérouler du mardi 9 au mercredi 10 juillet 2024 selon les schémas ci-après.

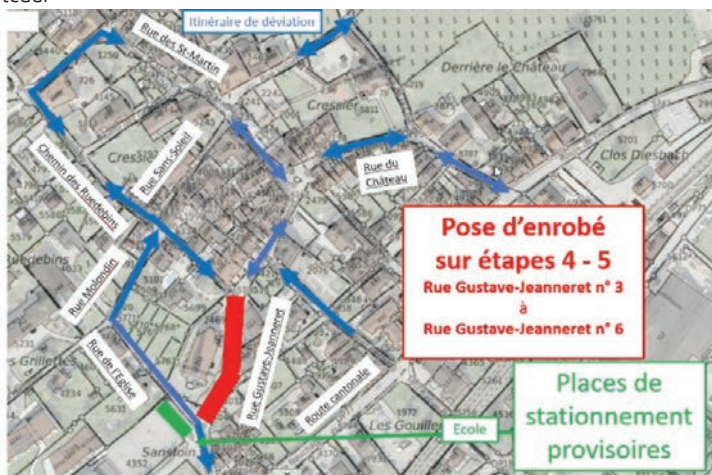
(de la Rue Gustave-Jeanerret n°3 jusqu'à la Rue Gustave-Jeanerret n° 6)

Nous invitons les personnes impactées à sortir leurs véhicules des habitations pour le lundi 8 juillet 2024 au soir.

Des places de stationnement provisoires, à l'école, sont mises à dispositions des riverains qui sont directement impactés par l'étape de travaux en cours, avec un cheminement piéton garanti jusqu'à chaque habitation.

La circulation sera déviée vers la Rue de l'Eglise, la Rue Molondin, La Rue Sans-Soleil, le Ch. des Ruedebins, Le haut de la Rue des St-Martin, la Rue du Château et la Rue Vallier.

L'accès au magasin VOLG sera toujours possible depuis la Rue des St-Martin / Rue du Château.



Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.
GROUPE E CELSIUS SA

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 27 JUIN 2024

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif aux comptes 2023 (non soumis à référendum)
2. Adoption du règlement communal sur les finances (RCF)

Échéance du délai référendaire: Lundi 26 août 2024

Cressier, le 27 juin 2024

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des **vacances scolaires**, nous vous informons que les horaires de **tous les services de l'administration communale** seront les suivants du lundi 7 juillet au vendredi 16 août 2024:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Judi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00



(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 19 août 2024**

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.07.24 au 05.08.24

Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 118222

Parcelle(s) et coordonnées: 762 - Hauterive; 760 - Hauterive; 1206804/2564335

Situation: Longs Champs; Chemin des Vignes 8

Description de l'ouvrage: Transformation d'une maison familiale, modifications des aménagements extérieurs et assainissement énergétique avec pose d'une PAC

Requérant(s): Sandrine Angles et Pierrick Roy, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans: Sébastien Droz-dit-Busset DH & associé Sàrl, Russie 2, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la zone viticole; Distance à une vigne éparse;

Distance à l'alignement; Abattage d'arbres et de haie

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



RÉFECTION DES CAILLEBOTIS DE LA REBATTE SUPÉRIEURE

Nous vous informons que l'entreprise Facchinetti, mandatée par la commune d'Hauterive, va entreprendre des travaux de réfection des deux caillebotis qui se trouvent au nord et au sud de la Rebatta supérieure.

Les travaux se dérouleront du **8 au 12 juillet 2024**. Durant cette période, la route de la Rebatta sera fermée à la circulation. Toutefois, celle-ci sera ouverte aux riverains qui devront utiliser en alternance le carrefour Jardillets-Rebatta et celui de l'Abbaye-Rebatta pour regagner leur domicile.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Hauterive, le 14 juin 2024

GÉOPORTAIL DU SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE NEUCHÂTELOIS



HAUTERIVE



INFORMATION À L'ATTENTION DES HABITANTS D'HAUTERIVE

Des travaux ont actuellement lieu sur les chaussées et trottoirs de tous les quartiers de la commune d'Hauterive. Ces derniers sont en lien avec la fibre optique que Swisscom met à disposition de ses clients.

Nous savons que ces travaux peuvent occasionner quelques perturbations et nous remercions par avance la population pour sa patience et sa compréhension.

La commune n'étant pas directement impliquée, les informations et remarques doivent être formulées directement à Cablex qui est en charge du suivi de ces chantiers.

Hauterive, le 5 juillet 2024

SAINT-BLAISE – HAUTERIVE

Restauration du temple Travaux à l'intérieur de l'édifice



Les travaux de rénovation du temple, se poursuivent selon la planification établie en 2021. Après la réfection extérieure, qui lui a restitué une très belle apparence, la phase, qui se déroule actuellement, se passe à l'intérieur du bâtiment (photos Marie Mauris).

Cette phase comprend l'isolation du plancher et des combles, des éléments coupe-feu, la maçonnerie, des équipements techniques, l'assainissement de l'humidité et le traitement des surfaces intérieures et des bancs.

Quant aux vitraux, si certains panneaux seront traités sur le site, d'autres déformés, le seront en atelier.

Selon le conseiller communal Claude Guinand, directeur des travaux publics, la cérémonie d'inauguration est attendue l'automne prochain juste avant la remise de l'édifice, propriété des communes d'Hauterive et de Saint-Blaise, à celle de Laténa.

CC

Salon de coiffure

Élégance et Créativité chez
Concept Création



Prenez rendez au **032 753 43 39** Rue Auguste-Bachelin 1a, 2074 Marin

PHONAK Premium Receiver



Profitez pleinement des conversations, même dans le bruit

Tests auditifs et essais gratuits

AUDITION DU LAC

Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch

Michel Haenger, audioprothésiste indépendant avec brevet fédéral, vous propose la **marque suisse** et leader mondial **au meilleur prix de la région.**

Mardi à vendredi 9h-12h / 13h30-17h30
Sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture



Astérix & Obélix
L'EMPIRE DU MILIEU

SAMEDI 6 juillet 2024
à la plage du camping de La Tène
Ouverture des portes à 20h - Film à 21h

Entrée libre, mais n'oubliez pas d'apporter de quoi vous asseoir !
Annulation de dernière minute possible en fonction des conditions météorologiques





MARIN

Fête scolaire: la foule des grands jours



Des jeux de la Grèce antique ...



... aux JO modernes ...



... en passant par le far west: un spectacle riche en couleurs

Malgré une météo incertaine, les organisateurs avaient tout mis en œuvre pour que l'édition 2024 de la fête scolaire soit une réussite. Voir le sourire des parents et grands-parents sortant des deux séances du spectacle concocté par le corps enseignant et les élèves de Marin-Epagnier en était un signe évident. Les enseignantes, enseignants et élèves de la 1H à 6H ont imaginé un voyage à travers le temps et l'humanité. Ainsi le spectateur a voyagé de la Grèce antique jusqu'aux confins de l'espace en passant par le Far West ou la création des jeux olympiques. Le public (on jouait à guichets fermés) a applaudi ces artistes en herbe pleins de talent qui ont interprété des chants et des chorégraphies bien enlevés.

Le samedi, comme il est de coutume, c'est par un cortège à travers les rues de la localité que commence la journée. Emmenés par une fanfare et une guggenmusik, les élèves ont défilé devant des parents tout fiers et ont rejoint le préau des collèges pour entendre une aubade et se préparer pour le spectacle de l'après-midi. Durant deux jours, tout a été mis en œuvre pour que les enfants s'amuse et trouvent du bon temps et que les parents et amis puissent se sustenter, se désaltérer et retrouver amis et connaissances tout en suivant, d'un œil intéressé, les prouesses de l'équipe suisse de football. Il faut tirer un grand coup de chapeau au comité d'organisation, aux quelque 200 bénévoles qui ont permis à chacune et chacun de boire, manger et être à l'abri des quelques passages orageux qui n'ont pas terni la chaude ambiance qui régnait sous les couverts du collège. DJ



Le Bidibul était comme chaque année de la fête.

WAVRE

Embarquement immédiat



Embarquement immédiat: Un atterrissage enthousiasmant

C'est sous le thème de l'évasion que s'est tenue la kermesse de Wavre de cette année. Les élèves de Thielle et de Wavre conviaient la population à un embarquement immédiat pour des pays réels ou imaginaires. Comme dans toute bonne compagnie aérienne, les stewardesses et le steward ont tout mis en œuvre pour que les amateurs de voyages apprécient les escales proposées. Tout le personnel de bord est à féliciter, et aucun trou d'air ou de mémoire n'a été à relever. Il y a bien eu une tentative, vaine, de Chac le maya, Eole le grec, Jupiter le romain de réunir les autres dieux et déesses de la pluie, afin d'empêcher l'avion de décoller de Wavre. Mais grâce à la ruse des organisateurs qui ont avancé le spectacle d'une heure et chassés par une chanson finale pleine de soleil, interprétée par l'ensemble des élèves de Thielle et de Wavre, ces pauvres dieux sont retournés, tout penauds, dans leurs nuages.

Malgré la timide tentative (o)rageuse des dieux de venir, encore une fois, troubler la fête, enfants et adultes ont ainsi pu danser et partager un bon repas et un verre, dont l'eau de pluie n'a perturbé ni la couleur ni le goût. C'est dans le plaisir de la rencontre que s'est donc terminée cette kermesse 2024.

Il faut tirer un grand coup de chapeau aux élèves, à leurs enseignantes et enseignant, à la société d'émulation de Thielle Wavre avec un merci à la société du P'tit four, qui a aussi mis la main à la pâte, pour l'organisation sans faille de la manifestation. Cette édition fut une réussite. DJ



Un public nombreux a prêté l'oreille à des prestations de qualité.

LE LANDERON

Une fête de la jeunesse dans la «Savane»



Samedi dernier, que de plaisir tout au long de cette journée de fête dédiée à la jeunesse. Dès le matin, il y avait foule, enfants et parents se rendant sous les arbres de la Vieille Ville pour participer aux jeux essentiellement en bois préparés par Michel Fellmann et autres. Que d'occasions de s'initier aux différents défis sous la houlette bienveillante d'élèves de 7^e et 8^e ou même de faire le choix d'un maquillage personnalisé.

Juste avant le repas de midi, la prestation du groupe de Cindy «Sismo Dance» apportait de la gaieté sous la tente de la cour du Château. Repas en famille pris, il était temps de se préparer pour le grand moment du cortège placé sous le signe de «La Savane»

En début d'après-midi, applaudissements et photos saluaient l'apparition des enfants dans la cour du collège. Éléphants, crocodiles, serpents, chauves-souris battant des ailes, zèbres, girafes, toucans, lions, voitures de safari et autres, que d'imagination apportée par les enseignants dans la préparation des costumes, La Cécilienne en a fait de même, les musiciens jouant le jeu en tenue de savane.

Le temps de se mettre en place, et c'est parti bannière au vent avec, en tête, les petiots et La Cécilienne pour défiler dans quelques rues villageoises. Applaudissements, fierté de voir ces enfants défiler, le public était au rendez-vous. Arrivée finale dans la Vieille Ville pour prendre le temps d'en faire deux fois le tour permettant ainsi de se faire encore admirer. Place enfin à la disco avancée juste avant le match de la Suisse et musique pour terminer. Des enfants heureux de cette belle journée.

Même si le soleil n'était pas présent, la joie et le plaisir était de mise. Par précaution, les membres du CESC avaient anticipé la venue de la tempête annoncée en réduisant la voilure des installations afin de pouvoir réagir instantanément au cas où, heureusement, celle-ci n'est jamais venue. Petit bémol et frustration des enfants, car, en raison de cette alerte, le groupe «l'école de cirque Tajum's» n'a pas pu se déplacer. Ce n'est que partie remise.

Remerciements

Le CESC remercie les enseignants pour leur engagement, leur participation et les idées

apportées à nouveau dans la réalisation du thème de cette année. Un grand merci également aux artisans du village pour leur soutien et leur aide, aux travaux publics communaux pour leur disponibilité et leur participation très précieuse dans toute la mise en place de la logistique de la fête, à l'AVVL qui apporte son soutien avec le prêt de matériel, aux parents bénévoles qui ont donné de leur temps pour tenir cantines, bars, grillades et autres avec une efficacité à toute épreuve et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont apporté leur appui.

Appel aux bénévoles

Sans bénévoles, il n'y aurait pas de fête. Le CESC peine à trouver cette aide précieuse et doit faire appel à d'anciens parents d'élèves pour compléter les équipes. Il espère que la beauté et la réussite de cette édition motivera un maximum de parents pour l'édition 2025, car chaque petit coup de main rend cette fête surtout possible.

CP

SAINT-BLAISE

Haut du village Cambriolages

Plusieurs cambriolages ont été récemment perpétrés dans la région. Le quartier proche du pont sur les voies CFF, à la rue du Tilleul, a été affecté par un de ces désagréables larcins dans la nuit du 27 au 28 juin passé.

Une des victimes, surprise en pleine nuit par de la présence d'un cambrioleur dans sa chambre à coucher, nous a déclaré avoir été stupéfié par l'éclairage du téléphone mobile du cambrioleur auquel il lui a déclaré: «Tu entres ou tu sors!»

Sur ces mots, le voleur a pris poudre d'escampette. S'il n'a rien dérobé dans le logement de cette victime, il a, toutefois, emporté un ordinateur dans un appartement voisin. Enquête de la Police neuchâteloise.

L'extinction de l'éclairage dans les rues, pendant une partie de la nuit, contribue à affaiblir la sécurité publique dans nos villages.

CZ



Le ciment
de la région

Produit localement et durablement à partir de ressources naturelles.

Juracime S.A.
La Ronde Fin 20, 2087 Cornaux
T 032 758 02 02 | juracime.ch

JURA CEMENT
A CRH COMPANY



LE BULCOM ET LA BANQUE RAFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT DE VILLAGES EN VISAGES

PROPOS RECUEILLIS PAR ROBIN NYFELER



CHARLES CONSTANTIN
2 MARS 1966



© ROBIN NYFELER_05_2024

SIX QUESTIONS POUR CHARLES

1. AS-TU UN RÊVE OU UN OBJECTIF ?

Un rêve : pour mes proches et moi, vivre le plus longtemps possible, heureux et en santé. Deux objectifs : répondre aux mieux aux attentes de ceux qui me font confiance et pouvoir m'améliorer en permanence.

2. T'ES-TU DÉJÀ SENTI INSPIRÉ PAR QUELQU'UN ?

La personne qui m'inspire le plus est Janique, mon épouse. Elle est toujours d'un précieux conseil. Autre source d'inspiration : mon papa, un modèle.

3. TON POINT FORT ?

Enthousiaste, rassembleur et assidu. Cela me permet d'aller de l'avant.

4. A L'INVERSE, AURAS-TU UN POINT FAIBLE ?

J'ai de la peine à dire « non » et je suis perfectionniste.

5. COMMENT S'ORIENTE TON TEMPS LIBRE ?

J'aime beaucoup marcher ; en chemin, je peux réfléchir, préparer la journée, mûrir des décisions ou simplement méditer. Sur YouTube, j'aime visionner des reportages consacrés à des personnalités politiques ou des personnages publics.

6. QUELLE EST L'ACTUALITÉ QUI RETIENT TON ATTENTION EN CE MOMENT ?

Les élections législatives françaises. Suite à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin, il aura fallu moins de quatre semaines pour dénicher 4000 candidats dans 577 circonscriptions, organiser un premier et un second tour, malgré l'approche des grandes vacances scolaires et des jeux olympiques à Paris. En Suisse, les dates des élections fédérales suisses sont fixées d'ici 2043; pour les élections communales et cantonales, on connaît également les périodes pour les deux prochaines décennies ; tout est « réglé comme du papier à musique ». Nos systèmes politiques sont si différents. A part cela, la montée en puissance du Rassemblement national interroge fortement.

CHARLES CONSTANTIN

L E BULCOM PROPOSE UNE SÉRIE DE PORTRAITS DE PERSONNAGES QUI FONT LA VIE ORDINAIRE ET MAGNIFIQUE DE NOTRE BELLE RÉGION.

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communauté.

Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler ? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

CONNAISSEZ-VOUS SAINT-LÉONARD EN VALAIS ET SON ILLUSTRE LAC SOUTERRAIN ? C'EST LÀ QUE CHARLES CONSTANTIN A GRANDI. SES PARENTS SONT DES GENS DE LA TERRE ET SON PÈRE EST ENGAGÉ EN POLITIQUE. SON ENFANCE ET SON ADOLESCENCE SONT RYTHMÉES PAR LE TRAVAIL À LA CAMPAGNE, LE FOOT ET LES ACTIVITÉS LIÉES AU PARTI RADICAL. MAIS CE N'EST PAS TOUT ! CHARLES A UN DON POUR L'IMITATION ET IL EN JOUE À MERVEILLE. CEPENDANT, IL SE TOURNE VERS UNE CARRIÈRE DE SPÉCIALISTE EN COMMUNICATION ET D'ÉCONOMISTE D'ENTREPRISE, ET BIEN LUI EN PREND, CAR SON TRAVAIL LUI APPORTE D'ÉNORMES SATISFACTIONS. METTRE LES GENS EN LIEN, VOICI LA MISSION PREMIÈRE DE CELUI QU'ON POURRAIT ASSIMILER À UN « HOMME DE RÉSEAU ».

RAIFFEISEN

À SAINT-BLAISE, COMMUNE DE LATÉNA

LA DÉFINITION MÊME D'UN « HOMME DE RÉSEAU »

«- Je viens de Saint-Léonard en Valais. C'est là que se trouve le plus grand lac souterrain naturel et navigable d'Europe! C'est une accroche idéale pour tout contact que je suis amené à faire. Par rapport à mon patronyme, en moyenne une fois par semaine, on me demande si je suis de la parenté avec Christian Constantin du FC Sion.

Je suis fils de paysans; mon père travaillait essentiellement la vigne et vinifiait quelques cépages dont le Muscat et le Cornalin. Très rapidement, avec mon frère René, nous avons effectué les divers travaux viticoles. Nos parents avaient à cœur de nous occuper. *L'oisiveté est la mère de tous les vices*, martelait souvent notre maman.

Avec mes copains, nous vibrions aux exploits du FC Sion, un club autrefois très formateur. J'ai effectué toutes mes classes primaires avec Blaise Piffaretti, qui a notamment joué à Xamax. Blaise, capitaine lors du premier titre du FC Sion, a disputé son tout premier match avec l'équipe-fanion, en coupe UEFA contre l'Atletico de Madrid, à l'âge de 18 ans. Que de joies et de fiertés avec le FC Sion de ces années-là!

Pour moi, le Valais, c'est aussi les fanfares; bien que je ne sois pas musicien, contrairement à de très nombreux proches, assister aux concerts annuels de La Léonardine et de l'Edelweiss de Lens (*la commune de ma maman et celle de mon épouse*) ainsi qu'aux festivals de fanfares était incontournable. La politique était omniprésente dans le giron familial. Mon père a été membre du comité du parti radical de Saint-Léonard; des membres de mes familles ont eu des mandats électifs à Saint-Léonard, à Lens et au Grand Conseil. La politique était très souvent au centre des discussions. Nous avons vécu les victoires et les revers du parti aux niveaux communal, cantonal et fédéral. C'était de longs dimanches chargés d'intenses émotions. En période de campagnes électorales, les fronts se durcissaient un peu à l'école, au foot, dans le bus... même si mes copains et moi n'avions pas encore le droit de vote.

Adolescent, j'étais un incondicional de Patrick Sébastien que j'enregistrais sur mon appareil à cassettes. J'amusais mes parents et mon frère, lorsque je reprenais ses imitations. A 17 ans, à un spectacle au collège de Saint-Guérin à Sion, je me suis

produit et j'ai imité des profs, ce qui avait ravi les spectateurs... mais pas les personnes imitées. Encouragé par ce premier succès, j'ai poursuivi sur cette voie en amateur: j'ai écrit mes propres textes; en plus de chanteurs et d'acteurs, j'ai imité des personnalités léonardines, valaisannes et helvétiques. Un organiste et un guitariste m'accompagnaient. De 17 à 27 ans je me suis produit sur différentes scènes, à diverses occasions, dans ma région, puis aux quatre coins du Valais romand... mais aussi en terres fribourgeoises et vaudoises. La scène m'a beaucoup appris! Elle m'a aussi aidé à surmonter des émotions et à gérer mon stress. Ces expériences passées me sont encore très utiles aujourd'hui.

Certes, je suis fils de paysan, mais je concède ne jamais avoir eu la main verte. Au bénéfice de formations d'économiste d'entreprise HES et d'expert en communication diplômé, j'ai occupé diverses fonctions à La Poste: conseil à la clientèle, *product management* et communication. En 2013, j'ai été engagé par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI). La CNCI est une association de 1000 entreprises, qui les met en réseau et qui porte la voix de l'économie neuchâteloise. La

CNCI gère une vingtaine d'associations. Je suis notamment secrétaire de l'Union neuchâteloise des arts et métiers (UNAM), de la Fédération du Transjuralpin (FTJA) et de la section de l'Arc jurassien de CARROSSE-RIE SUISSE. A la CNCI, je traite entre autres de dossiers comme la fiscalité, la mobilité, l'attractivité résidentielle, la conjoncture... Au bureau, je vis plusieurs vies au même endroit et en même temps, ce qui rend le travail stimulant et passionnant.

Comment avons-nous atterri à Saint-Blaise? Une annonce de *l'Express* a paru au mois de juin 1997 pour un appartement au Chemin du Ruau. Nous vivions alors à Chavannes-près-Renens. Je venais de commencer un nouveau travail à Berne et Janique suivait des cours à l'Université de Neuchâtel. Nous avons eu un coup de cœur pour Saint-Blaise. En l'espace de 18 heures, tout s'est joué. Au début, Saint-Blaise était plutôt un village-dortoir: pour mon travail, je faisais 3h30 de transport porte à porte; Janique travaillait à 100% dans l'horlogerie dans les Montagnes neuchâteloises; nous rentrions plus d'un week-end sur deux en Valais. L'arrivée de Camille en 2005 et de Baptiste en 2009 a changé la donne. Les rentrées en Valais sont devenues alors plus espacées. Nous avons tissé des réseaux, notamment par rapport à l'école. Caryl Beljean et Jean-Michel Deschenaux m'ont invité à me mettre sur la liste du PLR pour les élections communales de 2012. S'en est suivie ma première élection au Conseil général, ce qui m'a ensuite ouvert de nouvelles portes.

Le 20 juin passé, je suis devenu Président du Conseil général de Laténa. J'en suis très fier. Avec un peu de recul, je conclus que l'accès à cette fonction a été aussi rendu possible grâce à l'addition d'expériences vécues et acquises çà et là, au cours de mes 58 premières années d'existence. Elle est quand même belle la vie!»

RAIFFEISEN



Clientèle privée
1,10%
1,40%
Entreprises

Boostez votre épargne grâce à nos taux préférentiels !

Bénéficiez d'un taux d'intérêt plus avantageux en transférant de nouveaux fonds.

Conditions détaillées sur [raiffeisen.ch](https://www.raiffeisen.ch).

HAUTERIVE - LA TÈNE

Félicitations aux nouveaux diplômé·e·s des communes d'Hauterive et de La Tène



Ils étaient cinq. Cinq jeunes à s'être vu décerner, après plusieurs années d'apprentissage, le fameux sésame écarlate. Un titre qui leur permettra prochainement de prolonger l'expérience professionnelle acquise ces dernières années auprès des communes d'Hauterive et de La Tène. L'occasion aussi pour les administrations communales de les féliciter chaleureusement autour de l'organisation d'une petite agape.

Les résultats sont tombés la semaine dernière. Et quels résultats! Les apprentie·e·s de la volée 2024 des communes de la région ont réalisés une splendide performance, affichant le taux de réussite maximal de 100%. Résultats de leurs efforts assurément, c'est aussi une réussite pour chaque formateur et formatrice qui s'est engagé durant cette période importante de leurs carrières. Yannick Butin, pour le conseil communal de La Tène, a chaleureusement félicité les 3 apprentis laténiens en les personnes d'Amélie Schärer, Lola Wittwer ainsi qu'Arind Bajrami représentant respectivement trois domaines distincts de formation envisageables auprès de la commune laténiennaise (socio-éducatif, gestion des bâtiments et commercial). Administratrice communale, Delphine Novelli a tenu elle aussi à féliciter les deux apprenties alta-ripiennes, Amira Johic ainsi qu'Amina Mujcanovic, toutes deux assistantes socio-éducatives auprès de la crèche communale «la Souris Verte».

L'apprentissage est souvent le premier pas dans la vie professionnelle. C'est aussi le moment où l'on décide ce à quoi nous souhaitons dédier

nos futures journées. Après tant de temps passé avec leurs formateurs, la fin d'un apprentissage ne se révèle pas toujours évidente, tant pour les étudiant·e·s que pour les formateur·rice·s. La réussite d'un certificat fédéral de capacité (CFC) rime bien souvent avec la fin de plusieurs années de travail, d'une collaboration à la fois riche et intense et parfois même de fous rires partagés. On prend plaisir à se souvenir, comme aime le partager Thomas Zeller lors de ces occasions, de la fois où, la fête de la Saint-Nicolas arrivée, on attendit les petits bonhommes de pâtes commandés par l'apprenti qu'on attendra longtemps car ces bonhommes de pâtes n'avaient en fait, jamais été commandés. Peu importe, ni une ni deux, les petits pains seront finalement commandés et mangés quelques temps plus tard, encore plus appréciés.

Au-delà de ces quelques anecdotes, entrer dans le monde professionnel à moins de 20 ans est un véritable défi qu'ils ont su surmonter avec brio en s'adaptant à ce nouvel environnement. Les formateurs ont été les témoins vivants de ces changements, tant sur le plan personnel que professionnel.

Le Bulcom ainsi que les communes associées réitèrent leurs sincères félicitations aux apprentie·e·s diplômé·e·s:

- Amira Johic, apprentie assistante socio-éducative à la Souris verte, Hauterive
- Amina Mujcanovic, apprentie assistante socio-éducative à la Souris verte, Hauterive
- Amélie Schärer, apprentie assistante socio-éducative au Troglo, La Tène
- Lola Wittwer, apprentie agente d'exploitation orientation bâtiment, La Tène
- Arind Bajrami, apprenti employé de commerce, La Tène

Tous ont d'innombrables projets en cours, que ce soit la poursuite de leurs activités professionnelles, plusieurs voyages personnels ou encore perfectionner leurs compétences par une inscription à une formation supérieure. Par ailleurs, plusieurs apprentie·e·s sont encore en cours de formation auprès des communes de la future Laténa, et une nouvelle volée est attendue pour la rentrée d'août 2024 afin de renforcer les effectifs communaux et surtout, pérenniser la relève professionnelle du monde de demain.

MHD

ENTRE-DEUX-LACS

Nouvelle action du Rotary Club Neuchâtel-Vieille-Thielle



Venir en aide au sanctuaire «Fée pour Eux» petit paradis pour animaux fermiers abandonnés, maltraités ou destinés à la boucherie, a été le choix du club rotarien dans l'étendue de ses actions.

Lors d'un brunch du club service à la journée portes ouvertes organisée par le petit sanctuaire des Vieux Prés, chacun y a mis de sa poche, un absent a manifesté sa grande largesse, le chapeau a récolté une somme de 4000 francs. Le 26 juin dernier, au cours d'une rencontre dans l'Entre-deux-Lacs, Karen Allemann, présidente du club rotarien, a eu le plaisir de remettre le chèque à Joanne Grimm, gardienne des ruminants en souffrance. Il faut dire que ceux-ci ont été gratifiés d'une pâture ultra-propre, la veille de la journée PO, par les membres du club rotarien venus s'adonner aux travaux de nettoyage.

La Fée pour eux - C'est l'amour infini pour les animaux abandonnés.

Sensible à la cause animale depuis son enfance, rêvant de leur offrir une fin de vie serene, Joanne Grimm, avec l'aide de son compagnon, accueillait des quatre pattes depuis quelques années, avant de créer «Fée pour Eux», lieu de retraite pour les animaux de rente. Destiné à sauver/aider les animaux en souffrance, le sanctuaire du Côté aux Vieux Prés, accueille actuellement des chevaux, des ânes, des poneys, des chèvres et des cochons. Les journées de travail sont longues et chargées, et pourtant Joanne Grimm trouve encore du temps pour pratiquer son métier de coiffeuse qui lui permet de maintenir à flot les charges de son engagement. Le soutien du club service lui apporte un brin de sérénité.

GC

CORNAUX

Une balade gourmande pour célébrer la fin de l'année scolaire



Vendredi 28 juin dernier, les enseignants et tous les élèves du cycle 1 et 2 du collège de Cornaux étaient réunis pour accueillir les familles dans une jolie balade gourmande aux abords de l'école. Invitée surprise, la pluie n'a pas réussi à décourager les visiteurs venus en nombre afin de profiter de cette soirée.

Sur le coup de 18h00, on se pressait déjà dans la cour du collège et sur le terrain de sport adjacent pour découvrir les huit stands préparés par les élèves et leurs enseignants. Au menu, une découverte de nombreuses spécialités de différents pays du monde. On pouvait déguster des flammekueches au stand français, des pains pitas et du tsatsiki au stand grec, des momos au stand chinois, un assortiment de sushis au stand japonais, des pancakes au sirop d'érable au stand canadien, des mini bruschette au pesto au stand italien, des fajitas au

stand mexicain sans oublier un streuselkuchen au stand allemand. De la décoration aux costumes, en passant par les petits panneaux explicatifs, tous les détails avaient été pensés avec soin pour que ce tour du monde gastronomique soit réussi.

Pour les grands mangeurs, la soirée s'est poursuivie au stand du CESC, qui pour l'occasion s'était paré de rouge et de vert et servait des spécialités portugaises.

Si le vent et l'orage ont fait les tanguer les toiles des stands durant de longues minutes, ils n'ont pas fait fuir les familles. Et après quelques instants passés à l'abri, les villageois présents ont profité longuement de la soirée et du ciel redevenu clair. Musique et château gonflable occupant joyeusement les enfants jusque tard dans la nuit.

IN

LA TÈNE

Tournoi à 6 du FC Marin: la fête fut belle malgré tout



L'équipe de La Jeunesse vainqueur dans la catégorie Adultes

Malgré une météo mitigée et un nombre d'équipe un peu à la baisse, mais grâce à un comité d'organisation performant et une ambiance des plus chaleureuses, les parti-



L'équipe Relève et les anciens vainqueur dans la catégorie Famille

cipants avaient le sourire après deux jours pleins de belles parties qui ont vu beaucoup de gestes techniques de haut vol et un esprit fair-play de chaque instant.

Les 17 équipes adultes étaient réparties en trois groupes alors que les 7 équipes inscrites dans la catégorie famille étaient, elles, réunies en un seul.

Après des matches de poules disputés (des gardiens allant toutefois rechercher la balle aux fonds des filets plus souvent suivant les adversaires rencontrés), les choses sérieuses ont commencé avec les quarts de finale puis les demi-finales. Ce sont les équipes de Romane et La Jeunesse, qui ont su tirer leur épingle du jeu, qui se sont affrontés dans une finale qui a vu l'équipe La Jeunesse l'emporter par 3 buts à 1.

Dans le groupe famille, ce fut encore plus serré, l'équipe Relève et les anciens battant difficilement M&Ms par 3 buts à 2.

Félicitations aux vainqueurs et vaincus et bravo aux organisateurs qui espèrent remettre cela en 2025.

DJ

HAUTERIVE

Le scolaire altaripien en fête



Les familles ont voyagé avec les élèves altaripiens

En ce vendredi 28 juin, des dizaines de familles étaient conviées à venir célébrer, en famille, la fête scolaire de leurs bambins. Attendus au Centre sportif, parents, grands-parents, frères et sœurs et parfois amis ont échangé autour des très nombreuses créations des élèves altaripiens. Sous une chaleur étouffante, c'est avec un certain soulagement que les parents ont vu le ciel se couvrir en seconde partie de soirée.

Il y avait foule au Centre sportif du haut du village où les enfants ont rapidement pris possession du terrain de foot voisin. Accueillis sur les notes de «Pas là» de Vianney, plusieurs dizaines de papas, et tout autant de mamans ont répondu présent sur la place attenante du centre. A l'intérieur, les visiteurs ont embarqué pour un voyage immersif sur les cinq continents. Au travers de différents espaces, ils ont

découvert, de Melbourne à Canberra, l'immensité des plaines australiennes, croisant crocodiles et kangourous sauvages. Sur ses plaines, les hôtes du jour ont été invités à expérimenter le boomerang (stand où l'on apprendra que cette arme de chasse atteignant 50 cm était utilisée par les Aborigènes australiens) et démontrer leurs talents en didjeridoo (instrument de musique ancestral). Observant toucans et condors des Andes, petits et grands ont fait la rencontre de volatiles moins répandus tels que le quetzal (oiseau sacré chez les Mayas et les Aztèques). Après une première initiation au tissage chilien et colombien, les familles se sont amusées au kukuli, jeu inspiré d'une légende péruvienne racontant l'histoire du mystérieux ours Ukuku signifiant «l'homme déguisé en ours», dont l'objectif est de capturer toutes les Kukuli «jeunes filles» de la Cordillère des Andes.

Après avoir découvert les Amériques, l'exploration s'est poursuivie de l'autre côté de l'océan pacifique avec un changement de continent et d'atmosphère en nous rendant en Asie. En changeant de continent et d'atmosphère, l'âme a semblée apaisée par les temples bouddhistes conçus par Sara, Ines, Emma, Alexis, Nora ou encore Elsa dignement suspendus aux murs. Revigorés par une initiation aux arts martiaux, l'Afrique n'a pas été oubliée. Dès l'arrivée des parents, un safari d'animaux sauvages les accueillait dans une majestueuse savane africaine. Le voyage s'est terminé en Europe où la Suisse et la France étaient dignement représentés. Vous l'aurez compris, vendredi 28 juin, les familles ont voyagé avec les élèves.

Pour les petits creux, bancs et stands de ravitaillements (très appréciés avec la chaleur de fin de semaine) attendaient les nombreux parents à l'extérieur du complexe sportif.

MHD

LE LANDERON

Une expérience incroyable au Portugal pour les musiciens de La Cécilienne

Il y a quelques années que La Cécilienne cherchait à faire une sortie à l'étranger dans le but de remercier les membres pour leur investissement (surtout lors de la Fête cantonale 2018). Il s'agissait également de pouvoir resserrer les liens et la motivation de chacun après l'épisode COVID.

Réflexion faite, la proposition de José Veloso da Silva de participer aux fêtes de la St-Antoine à Vila Verde a été retenue. Pour rappel, José a grandi au Portugal et appris la musique à Aboim da Nobrega. Des démarches ont donc été entamées pour participer à ces fêtes, démarches qui ont abouti au projet de participation de La Cécilienne.

Après l'envoi préalable des instruments au Portugal, les membres de la société (45 musiciens, 4 musiciens en devenir qui ont participé au cortège et 3 accompagnants-es) partaient en train le mercredi 12 juin pour prendre le vol Genève-Porto. Le vol s'est naturellement passé dans la bonne humeur avec l'envie de découvrir une partie de ce pays et de rencontrer la société de musique d'Aboim da Nobrega.

Quel séjour très intense. Les musiciens ont ainsi profité de découvrir cette belle région de Braga tel que: Guimarães, Braga, Vila Verde, le château de Viana do Castelo qui domine l'Océan, Ponte de Lima. Plein de découvertes

de magnifiques paysages et de coutumes locales ont jalonné ce voyage avec parfois des interprétations de cors des Alpes.

Quel plaisir aussi d'être accueilli par les autorités de Vila Verde en participant à une partie officielle avec échange de cadeaux tout en apportant une touche locale avec quelques morceaux de cors des Alpes.

Ce fut un bonheur de pouvoir partager la passion de la musique avec la société de José (Banda de Aboim da Nobrega) et le plaisir de donner un concert en commun sur la place du village. Pour couronner le tout, cette belle journée se termine autour d'une grillade maison accompagnée d'interprétations de cors des Alpes. Moment festif avec des échanges cordiaux et le plaisir, pour les musiciens d'Aboim, de pouvoir tester les cors.

Dimanche, point d'orgue de ce voyage avec la participation au défilé de la fête de Saint Antoine à Vila Verde en début d'après-midi suivi de la procession en fin de journée. Que de belles émotions et de découvertes de coutumes locales des sociétés de musique (façon de saluer les autres sociétés avant le départ des défilés, de se tourner en cortège et autres).

Durant ce séjour céciliennes et céciliens ont également donné des concerts agrémentés de quelques pièces rappelant la Suisse (morceau

avec une entrée de toupins et cloches, cors des Alpes et polka tyrolienne très festive).

Lundi, il était temps de rentrer, le cœur plein de souvenirs inoubliables (accueils chaleureux, cuisine locale qui ont ravi tous les participants et découvertes de cette magnifique région). Un voyage qui a resserré les liens entre tous ces musiciens qui ne sont pas prêts d'oublier cette belle expérience.

CP



2014 – 2023

VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120^E BOUGIE DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

Le journal dans une vague de mutations

Après sa reprise, en 2009, par l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel, elle-même devenue l'Imprimerie E. Gessler Neuchâtel, l'imprimerie du Bulletin des Communes du district de Neuchâtel porte le nom, en 2012, de Gessler.Zwahlen Imprimeries SA. Dès 2011, le Bulletin change de nom et de forme: la quadrichromie apparaît à toutes ses pages. Il devient le BulCom. Son éditeur de l'époque le veut: «Plus que jamais porte-parole d'une région dynamique et accueillante en offrant à ses lecteurs et annonceurs un visage plus attractif.»

En 2012, Gessler.Zwahlen Imprimeries SA forme un groupe avec les imprimeries Juillard Chervet SA, à St-Imier.

En 2017, l'Imprimerie Messeiller SA, à Neuchâtel, entra dans le groupe suisse d'imprimeries Qualiprint Holding SA

Au début de 2019, Messeiller SA intègre Gessler.Zwahlen Imprimeries SA.

Depuis, le BulCom, relève intégralement de Messeiller SA. Il retrouve une stabilité pour son tirage qui atteint actuel-

lement 10'800 exemplaires distribués en tous ménages dans les huit communes de l'est de Neuchâtel.

En relisant le journal...

- Le 9 février 2014, le Conseil fédéral accepte de supprimer le goulet ferroviaire de Gléresse.
- Le 31 mars 2014, le Conseil général d'Hauterive a décidé de se retirer du processus d'étude des huit communes du «Grand Entre-deux-Lacs».
- Le bateau à vapeur «Neuchâtel» est inauguré, une 2^{ème} fois, le 2 mai 2014 après l'inauguration du 15 juin 1912.
- Le 27 mai 2014, Eric Flury, habitant de la Commune de La Tène, est élu président du Grand Conseil.
- Le projet de fusion des sept communes de Cornaux, Cressier, La Tène, Enges, Saint-Blaise, Lignièrès et Le Landéron échoue en votation populaire, le 29 novembre 2015. Il est rejeté par les électrices et électeurs du Landéron à raison de 68,19% de non.

LIGNIÈRES

Fête western en clôture d'année scolaire



Tradition bien installée, les 8^e du collège de la Gouvernière, avec l'aide précieuse de leurs parents et la CESC, ont organisé la fête de fin d'année scolaire à leur style, en version western party.

Sur le préau transformé en ranch baigné dans l'ambiance de musique country, les jeunes cowboys ont joué les équilibristes au jeu du taureau et du lasso, d'autres, le bandana noué sur le nez, attendaient derrière les barreaux de la prison. Entre eux, la consigne était de s'amuser, s'éclater, se rencontrer sur le square Bank, Syrup bar, Burger's house, et flâner. Pendant ce temps, les tables se garnissaient de parents et grands-parents, bar et resto du ranch connaissaient une grosse affluence. En intermède, le



public a ovationné la démonstration de danse country offerte par les girls du groupe des 8^e composé de Amy, Marion, Kirsten, Daphné-Océane, Andréa, Ruben, Oscar 1, Oscar 2, Loïc, Maloé et Francisco, en partance pour le C2T. La chaleur estivale de cette soirée ensoleillée donnait envie de s'attarder encore, le temps d'un verre entre parents, à juste raison, Lignièrès étant épargné par l'orage qui sévissait dans le bas.

Coup d'œil sur le passé récréatif des classes en fin d'année scolaire

1-2^e: course d'école au parc Evologia à Cernier, animation du Parc Chasseral, repas de midi en classe le 1^{er} juillet en compagnie des enseignantes 3-4^e: course d'école savoureuse chez

Camille Bloch à Courtelary, repas en classe, sortie au canapé forestier, jeux de société /loto, et disco à la salle de gym.

5-6^e: dodo en classe une nuit à fin mai. En guise de course d'école, balade à pied à la Combe d'Enges jusqu'au funiculaire de Chaumont, montée à la tour panoramique, pique-nique sur le site et parcours dans l'espace forestier environnant. La bataille d'eau du 1^{er} juillet, au collège, est sous réserve de beau temps.

6-7^e: un petit déj' en classe suivi du départ en bus/train pour Courtelary et la visite de la chocolaterie Camille Bloch. Ambiance très sympa et surtout gourmande.

7-8^e: en juin sortie à Berne, visite de la ville, détours à la fosse aux ours, et point de chute au centre Paul Klee avec un suivi à l'atelier d'arts visuels sur le thème de l'architecture. Chaque élève est rentré avec une œuvre de sa création. En dernière semaine d'école, après les rangements-nettoyages et tri des affaires, c'est en groupe de 6, tous degré confondu, qu'ils s'appliquent aux différents ateliers et jeux à la salle de gym. L'ultime matinée est consacrée à la sortie d'ensemble au Gibet pour la confection/dégustation des pains trappeurs. De retour au collège, réception des bulletins scolaires et vives les vacances.



LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

La petite vadrouille

Comédie de Bruno Podalydès avec Daniel Auteuil, Sandrine Kiberlain et Denis Podalydès



Justine, son mari et toute leur bande d'amis trouvent une solution pour résoudre leurs problèmes d'argent: organiser une fausse croisière romantique pour Franck, un gros investisseur, qui cherche à séduire une femme.

VE 5 juillet à 20h30
10 (14) ans – France
1h35 – VF

The Bikeriders

Policier, drame, crime de Jeff Nichols avec Austin Butler, Jodie Comer et Tom Hardy



Dans un bar de la ville, Kathy, jeune femme au tempérament bien trempé, croise Benny, qui vient d'intégrer la bande de motards des vandals, et tombe aussitôt sous le charme. A l'image du pays tout entier, le gang, dirigé par l'énigmatique Johnny, évolue peu à peu. Alors que les motards accueillent tous ceux qui avaient du mal à trouver leur place dans la société, les Vandals deviennent une bande de voyous sans vergogne. Benny devra alors choisir entre Kathy et sa loyauté envers le gang.

SA 6, DI 7 juillet à 20h30
14 ans – France – 1h56 – US

Juliette au printemps

Comédie de Blandine Lenoir avec Jean-Pierre Darroussin, Izia Higelin et Sophie Guillemin



Juliette, jeune illustratrice de livres pour enfants, quitte la ville pour retrouver sa famille quelques jours: son père si pudique qu'il ne peut s'exprimer qu'en blagues, sa mère artiste peintre qui croque la vie à pleines dents, sa grand-mère chérie qui perd pied, et sa sœur, mère de famille débordée par un quotidien qui la dévore. Elle croise aussi le chemin de Pollux, jeune homme poétique et attachant. Dans ce joyeux bazar, des souvenirs et des secrets vont remonter la surface.

DI 7 juillet à 17h
12 (14) ans – France – 1h36 – VF

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 7 juillet

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au collège de Vigner de St-Blaise. « Les Bourdons » au foyer, garderie pour les petits de 0-6 ans. Pas de programme pour les enfants pendant les vacances scolaires.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit'à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 7 juillet

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

A l'affiche

La petite vadrouille

VE 5 juillet à 20h30

The Bikeriders

SA 6, DI 7 juillet à 20h30

Juliette en printemps

DI 7 juillet à 17h

Prochainement

Vacances d'été: 8 juillet au 12 août.
Reprise le mardi 13 août.

Open Air cinéma:

Pl. de la Liberté, 20h45.

Arthur the King: ME 14 août

Ici et là-bas: JE 15 août

Moi, moche et méchant 4: VE 16 août

The Fall Guy: SA 17 août

www.cine2520.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jedi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial:
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 5 juillet

9h00 Messe à St-Blaise
18h30 Célébration; Bénédiction des animaux à St-Blaise

Samedi 6 juillet

11h00 Célébration Baptême
14h30 Célébration Mariage
18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 7 juillet

9h00 Messe à St-Blaise
10h30 Pas de Messe à St-Blaise

Mardi 9 juillet

8h30-12h30 Ouverture du secrétariat
9h00 Messe à St-Blaise
13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

Mercredi 10 juillet

10h30 Messe + visites au Home Le Castel à St-Blaise
17h00 Préparation au Baptême
18h00 Préparation au Baptême

Jeudi 11 juillet

15h30 Messe + visites au Home de Beaulieu à Hauterive
13h30-17h00 Ouverture du secrétariat
19h00 Prière en Famille

Vendredi 12 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 13 juillet

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 14 juillet

9h00 Messe à St-Blaise
11h30 Célébration Baptême

LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT SEULEMENT, LA MESSE A SAINT-BLAISE
TOUS LES SAMEDIS A 18H30 ET LES DIMANCHES A 9H00

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h30/13h30-17h00 et jeudi 13h30-17h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Mardi 9 juillet

11h00 Célébration de la Parole au Foyer

Mercredi 10 juillet

10h00 Messe au home St-Joseph

Jeudi 11 juillet

11h00 Messe au Foyer

Durant le mois de juillet, les messes dominicales seront célébrées le samedi au Landeron à 17h.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 6 juillet

17h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs (Fête patronale)

Dimanche 7 juillet

14H30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Samedi 13 juillet

17h00 Messe à l'église

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch



14-16 ans
11^e Harmos et +

Catéchisme

Alpha

12 soirées pour en découvrir plus sur toi, les autres et Dieu

Soirée de lancement
Jeudi 5 septembre 2024 • 18h³⁰ – 20h⁴⁰
Au foyer de Saint - Blaise

Viens à la première soirée pour découvrir Alpha KT sans engagement pour la suite.

Un soirée Alpha c'est...

un repas + une vidéo + des partages.

Renseignements
Pasteur Frédo • 079 733 74 78 • frederic.siegenthaler@bluewin.ch
Secrétariat paroissial • ouvert me-je-ve • 032 753 03 10
Programme • entre2lacs.ch/prochains-evenements

eren
PAROISSE RÉFORMÉE
ENTRE-DEUX-LACS



LIGNIÈRES

Au Conseil général: des comptes réjouissants et toujours un exécutif incomplet

Judi dernier, à la dernière séance de législature présidée par Denis Schleppe, les comptes communaux 2023 ont passé la rampe haut la main.

Comment ne pas s'en réjouir puisque l'exercice 2023 boucle avec un bénéfice de 189'400 soit une amélioration de 424'700 francs (en chiffres ronds), par rapport au budget. La différence s'explique par une diminution constatée dans de nombreux chapitres, une situation rassurante qui apporte une stabilité financière à la Commune ce d'autant que les comptes sont dans le noir depuis trois ans. «Ne nous enflammons pas, restons vigilants», exhorte le porte-parole de la CF en regard des investissements à venir (collège, PAL, CAD, mesures de protection contre les crues). Cependant, grâce à son développement démographique, à sa santé financière, la commune de Lignières est aujourd'hui dans une dynamique positive et se trouve dès lors en mesure d'affronter sereinement les défis de demain, rapporte le CC.

Communications du Conseil communal

Par Josiane Chiffelle:

- Activités des aînés: la traditionnelle sortie a eu lieu le 24 juin, un résumé suivra.
- Collège de la Gouvernière: l'acquisition de 850 m² du terrain situé au nord du collège permettra de réaliser 40 places de parc. L'assainissement et la mise en conformité du bâti et des aménagements extérieurs du collège fera l'objet d'un article séparé.
- Prise en charge des trajets scolaires pour les enfants domiciliés en dehors du village: le courrier commun de six familles domiciliées en dehors du village demandant une prise en charge du transport de leurs enfants, a été examiné sous tous les angles, en tenant compte aussi des options pratiquées dans d'autres communes du canton. En conclusion, mettre en place un bus scolaire s'avère disproportionné vu le nombre d'enfants concernés. En revanche, le CC préconise un principe d'indemnisation qui n'a pas soulevé d'objection de la CF. Les familles seront mises au courant et la réglementation d'indemnisation sera soumise à une prochaine séance du législatif.

Par Fabrice Bonjour:

- L'horaire du bus 2025, non modifié, n'avantage aucunement Lignières. Paradoxalement, et sans rien recevoir en plus, la commune sera ralliée aux autres communautés pour éponger le déficit prévu au chapitre transports publics du canton.

Par Cédric Hadorn, président de commune:

- Résiliation du droit de superficie du Camping Fraso-Ranch: en raison d'inobservances graves et réitérées de la convention, le CC, en concertation et avec l'aval de la

CF, a décidé de résilier par anticipation le droit de superficie des tenanciers du Fraso-Ranch. Celle-ci prendra effet au 30 avril 2025.

- Maison de commune: à l'automne prochain, les volets seront rénovés et complétés. Les bacs à fleurs, installés sur le devant du bâtiment, servent non seulement d'embellissement mais aussi pour protéger les places de stationnement des motos sur le terrain communal devant l'Hôtel de commune.
- Quartier du Sasselet: la construction de la dernière villa a débuté. En parallèle et afin de terminer les travaux de marquages des routes d'accès, interviendront des modifications sur la récupération des eaux de pluie qui posent des problèmes d'évacuation. La finalisation de ces travaux nécessite un crédit supplémentaire qui sera soumis au CG, car le solde des crédits validés n'est pas suffisant. Malgré cela, l'objectif financier est atteint par le bénéfice de 1.185 mio, diminué de 300'000 francs pour le traitement de la décharge, qui est venu alimenter la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier lors du retraitement de celui-ci en 2017. A ce jour, le compte du quartier du Sasselet Est, est dans la cible, et démontre la bonne gestion de cet important projet.
- Point de situation de fin de législature au niveau des dossiers/projets en cours ou en attente, qui seront repris par les nouvelles autorités: a) Assainissement et mise en conformité des archives communales. b) Assainissement des combles de la Maison de Commune. c) Finalisation des travaux de viabilisation au quartier du Sasselet Est. d) Finalisation de la révision du plan d'aménagement local (PAL). e) Finalisation de l'étude relative au concept de protection contre les crues et les eaux de ruissellement. f) Zone artisanale du Grand Marais, viabilisation du terrain. g) Mise en place d'une réglementation communale relative à la gestion des comptes liées aux financements spéciaux et aux fonds.

- L'heure des remerciements: après 12 ans passé à l'exécutif de la commune, Cédric Hadorn remercie tous ceux avec qui il a eu du plaisir à travailler, notamment Stéphane Bianchini, l'administrateur communal, «personne clé dans cette commune qui connaît tous les dossiers traités». Il dit sa fierté d'avoir pu compter sur l'équipe de l'administration communale mise en place ces dernières années et salue l'ambiance qui y règne. Dans ses vœux de plein succès adressés aux nouvelles autorités, il

souhaite que le travail se fasse dans la sérénité, l'ouverture et la transparence, et souligne «la chance d'avoir de magnifiques projets dans notre commune qui est en plein essor d'année en année».

A savoir que l'exécutif fonctionne à quatre depuis la démission de Hans-Christoph Schmidt en début décembre 2023, aucun candidat n'ayant été trouvé pour le remplacer. La législature qui s'achève voit le départ de Cédric Hadorn et Serge Gaillard qui ont mis fin à leur mandat.

Divers: Denis Schleppe donne lecture de la lettre du 13 juin 2024 reçue de Alban Moret de l'Hôtel de Commune de Lignières. Fin de la première session.

En deuxième session, dès constitué le bureau provisoire procède à l'élection du bureau du Conseil général. Michael Wälchli PLR, accède au perchoir. A ses côtés siégeront, Clarie Bonjour PLR, vice-présidente; Jérôme Ribeaud PS, secrétaire; Elodie Bonjour PLR, secrétaire-adjointe; Sylviane Roth PS et Johan Chiffelle PLR, questeurs. Elu le bureau du législatif prend les devants et procède à l'élection du Conseil communal. Sont nommés: Josiane Chiffelle PS, présidente. Fabrice Bonjour PLR, vice-président. Ophélie Gauchat PLR, secrétaire. Denis Schleppe PLR, vice-secrétaire. L'exécutif est toujours incomplet.

Pour remplacer les membres nommés à l'exécutif, Stéphanie Huguenot PS, et Cristofe Fontes de Oliveira PLR viennent occuper deux fauteuils vides du Conseil général, demeurent néanmoins encore inoccupés deux sièges attribués au PLR.

Le législatif passe ensuite à la nomination des commissions communales, à la nomination des représentants de la Commune aux syndicats intercommunaux, aux associations intercommunales et aux Commissions spéciales pour la période administrative 2024-2028. Toutes les personnes nommées sont remerciées par Michael Wälchli le tout frais président du législatif.

GC

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

CRESSIER

Le dernier Conseil général de la législature 2020-2024 se termine sur une note positive



Le nouveau conseil communal prêt à œuvrer pour la commune

Après les tragiques événements qui ont marqué les esprits des Cressiacoises et Cressiacois, le conseil communal était surpris et heureux de finir cette législature sur une note positive en présentant des comptes bénéficiaires. Un grand écart entre le budget et les comptes

Le budget 2023 prévoyait un déficit de quelque 500'000 francs mais, grâce à la maîtrise des charges et une rentrée plus importante des impôts, les comptes 2023 bouclaient avec un bénéfice d'un peu plus de 250'000 francs. Ce sont quelques décisions «... dont en particulier celle de budgéter, sur proposition du canton, la fourchette basse des impôts versés à notre Commune...» comme l'a précisé le conseil communal par la voix de Michel Froidevaux, le grand argentier de la commune, qui ont fait pencher la balance du bon côté. Ajouté à cela «des me-

sures d'économies prises tout au long de l'année dans différents domaines tels que le fonctionnement de nos services, les économies d'énergie et d'éclairage, le maintien d'une analyse fouillée des devis proposés qui ont certainement contribué à améliorer le résultat de nos comptes» et le sourire était de mise sur les visages du conseil communal pour présenter ce résultat positif.

Ni la commission financière, ni les deux partis du village n'ayant trouvé quelque chose à redire, c'est sans opposition que le dernier exercice comptable de la législature en cours a passé la rampe.

Mise à jour du règlement communal sur les finances

À la suite de la révision de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), il incombait à Cressier de procéder à des ajustements dans son règlement communal des finances. Ces modifications n'étaient pas combattues et le plénum les acceptait sans coup férir.

Deux retraites au conseil communal

Jean-Bernard Simonet dont «aucun tuyau, aucun filet d'eau, aucune source, aucune fontaine ne lui sont inconnus» comme l'a relevé Pierre Geissbühler, dans l'hommage du conseil général qui lui a été rendu, a fourni un immense travail depuis 1976 (avec une pause forcée entre 1996 et 2009) tant au niveau du conseil général que du conseil communal. Infatigable, grand travailleur il s'est investi au service de la commune. Le conseil général a tenu à mettre particulièrement en évidence son engagement sans faille lors de la catastrophe naturelle qui a touché le

village.

Michel Froidevaux a mis ses capacités et connaissances au service de la communauté dès 2002 au conseil général et depuis 2016 au conseil communal. Comme l'a relevé Brigitt Gyger dans le mot de remerciement du conseil général «[tu] as œuvré inlassablement et fournit une prestation sans faille, assumant même avec les autres membres du CC les diverses vacances qui ont marqué ces dernières années. Certainement une année de plus de travail...».

Il se sont vu remettre, en remerciement du travail accompli, une attention de la part des conseillers généraux et une du conseil communal.

Dans leurs remerciements les deux conseillers communaux, émus, ont souligné l'honneur et le plaisir qu'ils ont eu à servir la population cressiacoise. Ils ont les deux souhaité bon vent aux nouveaux conseillers communaux. DJ



Michel Froidevaux et Jean-Bernard Simonet, vous pouvez être fier du travail

CRESSIER

Constituante: la nouvelle législature part du bon pied

Directement à la fin du dernier conseil général de l'ancienne législature, les nouveaux membres des autorités communales étaient convoqués à l'assemblée constituante de la législature 2024 - 2028.

Le conseil communal se trouvant au complet, il travaillera avec le bureau suivant durant cette année:

Bureau du conseil communal

Présidente: Garcia Isabelle (PLR)
Vice-présidente: Grandjean André (Ensemble pour Cressier PS + Les Vert-e-s)
Secrétaire: Cinotti Laila (PLR)
Vice-secrétaire: Evangelista Charles-Antoine (Ensemble pour Cressier PS + Les Vert-e-s)
Membre: Veillard Jérémie (PLR)

En présence du conseil communal in corpore, le nouveau conseil général a désigné son bureau et ses représentants dans diverses commissions et représentations.

Bureau du conseil général

Président: Chittani Angelo (PLR)
Vice-président: Geissbühler Pierre (Ensemble pour Cressier PS + Les Vert-e-s)
Secrétaire: Pollicino Gabrielle (PLR)
Vice-secrétaire: Guerne Damien (Ensemble pour Cressier PS + Les Vert-e-s)
Questeurs: Persoz Sylvain (Ensemble pour Cressier PS + Les Vert-e-s) et Fuchs Cédric (PLR)
Vice-questeur: Pereira da Cunha Adelaide (PLR)

Commission financière: Besia Frédéric, Chittani Angelo, de Montmollin Aline, Geissbühler Pierre, Gyger Brigitt

Commission d'environnement, du trafic, de l'urbanisme

et des domaines (ETUD): Baumann François, Demarta Laurent, Dobler Raymond, Veillard Gabrielle, Veuve Loïc

Commission du feu, de la Protection Civile et de la salubrité publique

Bécher Eliane, Descombes Jean-Luc, Dobler Raymond, Martin Julien-Henri, Xheladini Ilir

Commission des services industriels et des Travaux Publics (SITP)

Demarta Laurent, Descombes Jean-Luc, Fuchs Cédric, Fuchs Raymond, Genier Alain

Commission des naturalisations et des agrégations:

de Montmollin Aline, Maire Françoise, Pollicino Gabrielle, Veillard Gabrielle, Wiget Lawrence

Conseil d'événements scolaires communal (CESC): Fuchs Cédric, Guerne Damien, Gyger Brigitt

Conseil intercommunal du syndicat de la CEN

(communauté des eaux neuchâteloises): Martin Julien-Henri, Persoz Sylvain

Centre d'animation et de promotion de la santé – CAP

Maire Françoise, Pereira da Cunha Adelaide

Châtellenie de Thielle:

Baumann François, Genier Alain

C'est ensuite au Caveau du château que se sont retrouvées les anciennes et les nouvelles autorités pour partager le verre de l'amitié. Un conseil communal au complet, un conseil général équilibré, des commissions nommées, c'est du bon pied que cette législature 2024 - 2028 a débuté. DJ



SAINT-BLAISE

Au Conseil général

Les bons comptes 2023 largement approuvés

Réunis, jeudi soir 27 juin écoulé, à l'auditoire de Vigner, les membres du Conseil général présidé par Nathalie Müller, vice-présidente, PS, ont approuvé, par 22 voix, avec une abstention, les comptes de l'exercice 2023. Ils affichent un bénéfice de CHF 881'526.32. Ils ont aussi accepté, à l'unanimité, cinq demandes de crédits atteignant globalement CHF 999'000.00 pour des mesures de sécurisation dans les domaines de l'électricité et des captages de l'eau de boisson.

Comptes 2023

Après avoir observé que le Conseil général se prononçait, pour la dernière fois, sur les comptes de la Commune de Saint-Blaise, Claude Guinand, conseiller communal en charge des finances, a exprimé la satisfaction de pouvoir remettre à la nouvelle commune de Laténa des comptes avec un beau bénéfice. Il a remercié les membres des autorités, le personnel de l'administration et surtout les contribuables qui ont concouru à ce résultat. Dans le débat, Flavio Buschini, PLR, a relevé que le boni des comptes n'avait pas pour seule cause des gains obtenus dans le fonctionnement du « ménage communal » mais aussi des recettes fiscales exceptionnelles. Olivier Blanchoud, PS, a déclaré « Saint-Blaise entre dans Laténa sous son meilleur jour ». Il a, cependant, fait observer que la diminution des coûts scolaires dépendait d'une regrettable régression du nombre d'élèves. Il a aussi salué l'appui apporté par la Commune aux villes de

La Chaux-de-Fonds et du Locle après l'ouragan du 24 juillet 2023. Quant à la baisse des coûts sociaux, il a engagé ceux et celles qui se retiennent de demander un coup de pouce à ne pas hésiter de s'adresser au Service social intercommunal. Pour l'Entente, Lorenzo Zago, satisfait du résultat des comptes, a, toutefois, regretté les erreurs d'estimation de la situation financière faite par le Conseil communal lors de l'élaboration des budgets car la fortune remise à Laténa a pu être améliorée de presque un million de francs et l'endettement réduit de plus de deux millions.

Lors de l'examen des quelque 200 pages de la présentation des comptes, Marc Chauvy, administrateur communal adjoint et comptable, qui a tenu les cordons de la bourse communale de Saint-Blaise depuis 2010, a dit tout le plaisir qu'il a eu de servir les autorités et la population. Son sens du contact et sa très bonne connaissance de la gestion financière d'une entité publique, ont été vivement appréciés. Il a été chaleureusement applaudi par les conseillers généraux et communaux.

En réponse à une question de Charles Constantin, PLR, le conseiller communal Roland Canonica, en charge de l'administration, a déclaré que dans la phase de transition entre la Commune de Saint-Blaise et celle de Laténa, « le moral du personnel communal n'est actuellement pas au beau fixe ». Les employés communaux ne savent pas encore quel sera leur poste dans la nouvelle entité com-

munale. Le prestataire indépendant *Triaspect* engagé pour établir la transition du personnel entre les deux entités a établi l'organigramme des fonctions dans la nouvelle commune. Le Conseil communal de Laténa devra disposer de son administration à fin septembre 2024.

Par ailleurs Marc Renaud, conseiller communal, qui représentait le Conseil communal de Saint-Blaise dans le Copil (Comité de pilotage de Laténa), a annoncé la dissolution de cet organisme; la relève sera désormais assurée par la Commune de la nouvelle commune élu le 20 juin passé.

Crédits adoptés à l'unanimité

- CHF 86'500.00 pour l'assainissement d'armoires de distribution basse tension
- CHF 145'000.00 pour le financement des mesures de sécurisation et d'optimisation du captage du Ruau
- CHF 154'000.00 pour le remplacement de la signalisation lumineuse des carrefours Brel-Rue de Neuchâtel et Avenue de la Gare – Rue de Neuchâtel
- CHF 303'500.00 pour le financement des mesures d'assainissement, de sécurisation et d'optimisation de l'éclairage public communal
- CHF 310'000.00 pour le financement des mesures de sécurisation et d'optimisation su captage de Vigner.

CZ

SAINT-BLAISE

Précision

Le Chariot des contes n'est pas le Chariot magique

Dans l'édition du Bulcom, du 28 juin passé, nous avons annoncé la présence du Chariot des contes, le samedi 6 juillet 2024, de 14 à 17 heures, au port. Il sera animé par des conteurs et conteuses de La Louvrée.

Le terme de « chariot magique », mentionné dans la description était, en l'occurrence, inapproprié car il prête confusion avec le Chariot magique de l'Association du Chariot magique, marque déposée, qui a vu le jour en 1996, et circule dans plusieurs hôpitaux de la Suisse romande pour s'adresser aux enfants hospitalisés. Cet autre chariot est connu loin à la ronde.

CZ

LA NEUVEVILLE

Ludothèque



Vacances d'Été

La Ludothèque sera fermée du 7 juillet au 19 août

Dernier prêt samedi 6 juillet

Reprise mardi 20 août

Pour occuper petits et grands durant les vacances, venez faire le plein de jeux avant la fermeture! N'oubliez pas notre action spéciale de l'été, qui vous permet d'emprunter 4 jeux supplémentaires pour CHF 10.-

L'équipe de la Ludothèque vous souhaite un très bel été!

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Jeudi 17h30-19h30 /

Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33

ludotheque@neuveville.ch / Facebook / Instagram

FENETRES & PORTES

Artisan
depuis
1880



032 853 23 24

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

LATÉNA

Constituante: Vive Laténa



Les heureux élus (de gauche à droite Valérie Dubosson, Rocco Mauri, Vanessa Renfer, Daniel Rotsch et Laurent Amez-Droz)

Comme il est de coutume, il a appartenu à Thomas Zeller, doyen d'âge du conseil général fraîchement élu, de présider éphémèrement l'assemblée constituante de la nouvelle commune. Secondé par les benjamins de ce plénum Pauline Voisard, secrétaire, Sophie Wang et Alexandre Bussy, questeurs. A eux quatre, ils avaient la tâche d'élire le bureau du conseil général.

Dans son discours inaugural, Thomas Zeller, a souhaité que «... le nom de Laténa résonne dans le monde entier» et a conclu en espérant que Laténa soit «une commune où il fera bon vivre entre le Chasseral, les pâturages d'Enges, les vignobles de Hauterive et de Saint-Blaise, les plages d'Hauterive, Saint-Blaise et La Tène et le centre économique de La Tène ... commune où nous réussirons à créer une base pour y couler des jours heureux».

Il appartenait ensuite aux groupes composant le conseil général de nommer son bureau. Symboliquement, les dirigeants desdits groupes ont convenu que chaque parti y serait représenté. Comme il n'y a pas eu de candidatures surprises de dernière minute, c'est par acclamation que Charles Constantin (PLR, président), Sophie Wang (PS, vice-présidente), Pauline Voisard (Verts, secrétaire), Edith de Giorgi (Entente, vice-secrétaire), Christophe Dolder (UDC, questeur), Alexandre Bussy (PVL, questeur) ont été élu-e-s et ont pris place sur la scène du Vigner, lieu où se tenait ce premier conseil général de la nouvelle commune.

Dans son discours, le «deuxième premier citoyen de la commune», Charles Constantin a imaginé que le **Bulcom** et en particulier la rubrique **Dans le vent de l'actualité** existant toujours en 2123, le lecteur d'alors pourrait y

lire une rétrospective des différentes étapes ayant contribué à la création de Laténa, écrit par un descendant journalistique de Claude Zweacker.

«Nous sommes celles et ceux qui allons écrire ... les premiers tomes de l'épopée de Laténa» a-t-il poursuivi. Il a rappelé aux membres du conseil communal, du conseil général et des commissions la responsabilité qui leur incombe pour que Laténa débute bien son Histoire et que même les sceptiques de cette nouvelle commune adhèrent aux projets. Il y a incontestablement une dynamique positive à Laténa» a-t-il poursuivi et souhaité que chacune et chacun travaillera en bonne intelligence. Il a conclu en encourageant les membres des autorités «à la jouer collectif et avec tout le sérieux nécessaire...».

Le moment qu'attendait certainement le nombreux public présent jeudi dernier à Saint-Blaise, soit la nomination des nouvelles autorités exécutives de Laténa, était enfin arrivé. A une exception près, chaque groupe a, dans son discours de présentation de ses candidats, affirmé que le résultat des urnes devait être respecté. Ils respecteraient donc la proposition faite lors d'une rencontre préalable, d'élire deux candidats des partis étant arrivés en tête (PLR et PS) et un candidat de celui qui les suivait de peu (Verts). L'Entente quant' à elle, a proposé un candidat de Saint-Blaise, afin que la deuxième commune la plus importante de la fusion soit représentée. Étaient donc alignés sur la ligne de départ, Laurent Amez-Droz et Rocco Mauri pour le PLR, Vanessa Renfer et Daniel Rotsch pour le PS, Valérie Dubosson pour les Verts et Pierre Schmid pour l'Entente.

Après un tour de scrutin au bulletin secret, étaient élu-e-s Valérie Dubosson, Vanessa Renfer, Laurent Amez-Droz, Daniel Rotsch et Rocco Mauri avec un résultat personnel oscillant entre 36 et 38 voix sur les 40 membres présents. Le malheureux Pierre Schmid ne récoltait que les voix de son parti.

Dans la foulée, le nouveau conseil communal se retirait pour, lui aussi, nommer son bureau pour l'année en cours. Daniel Rotsch en sera le président, Valérie Dubosson sa vice-présidente, Rocco Mauri son secrétaire, Vanessa Renfer sa vice-secrétaire et Laurent Amez-Droz en sera l'assesseur.

Dans son intervention Daniel Rotsch a dit la fierté, l'honneur et la joie pour l'élection des membres de l'exécutif et a affirmé toute l'envie qui habitait les cinq élus de travailler rapidement et efficacement à la bonne marche des affaires laténiennes. Il a conclu en souhaitant que «... [Laténa] étant partie sur des fondations solides, il incombe à nous toutes et à nous tous, élu-e-s, collaboratrices et col-

laborateurs, population et toutes les forces vives, de nous unir pour construire, sur ces fondations, un édifice où chacun et chacune trouvera sa place et s'y sentira bien. Longue vie aux Laténiens, longue vie aux Laténiennes, longue vie à la nouvelle commune de Laténa».

Pour remplacer les membres du conseil général nommés à l'exécutif, ont été proclamés conseillers généraux Claude Borel (PS), Nadia Chassot (PLR), Maxime Crelier (PLR), Nicolas Morand (PS) et Lorenzo Poggia (Verts).

Les derniers actes politiques de cette soirée historique étaient de nommer les membres de deux commissions provisoires (ces commissions seront nommées définitivement quand le règlement de commune sera adopté par les autorités compétentes).

Les personnes suivantes ont été élues à la commission financière provisoire:
Ted Smith, Nicolas Würsch et Flavio Buschini pour le PLR

Pascale Giron PS et Nicolas Morand pour le PS
Laurent Cosandey pour les Vert-e-s

Pierre Schmid pour l'Entente

Les personnes suivantes ont été élues à la commission réglementaire provisoire:
Isabelle Augsburgger et Christine Javet pour le PLR

Damien Schär pour l'UDC

Claude Borel et Eric Flury PS

Martine Steiger Burgos pour les Vert-e-s

Corinne Engel pour l'Entente

C'est par une photo de tous les membres du conseil communal, du conseil général et de la population et un apéro qui a permis à tout un chacun ou chacune de faire plus ample connaissance avec les autres membres du conseil général, que s'est terminée cette soirée historique.

DJ



Tout le monde dans le même bateau

CRESSIER

Spectacle de fin d'année scolaire « je suis comme ça et alors »



Les élèves du collège de Cressier sont remontés sur les planches, le temps de présenter leurs histoires et chansons de fin d'année.

Que faire un jour de pluie? Rêver d'être quelqu'un d'autre? Des idées « extraordinaires » de l'imagination, des répliques cocasses ont donné vie au spectacle ponctué de comptines et refrains, merveilleux outils pour s'exprimer. Dans l'ombre, derrière les rideaux, les maîtresses veillaient au grain. Les tableaux se sont enchaînés aux couleurs du temps, « Sur un arc en ciel », au gré de l'imagination, « Prendre soin des Enfantastiques », sur

un ressenti « J'suis un artiste ». Il fallait comprendre leurs messages « La vie c'est comme les jeux olympiques », des mots, « moi, je suis comme ça », des gestes, des réactions, des déguisements, tout cela pour dire qu'il faut les prendre comme ils sont. Portés par leurs rêves, ils ont enchanté et embarqué le public dans le rythme du tube à succès « Avec un si » du groupe rock Hoppen. Par une adaptation remaniée, et dédiée à leur école, « A nos héros du quotidien » du rappeur Soprano, les 8^e, ont fait leurs adieux et ont dit merci. Au tableau final, une vague d'enthousiasme et d'émotion s'est déclenchée dans la salle Vallier à l'inter-

prétation du chœur d'ensemble dans sa version « Moi je suis comme ça, et alors ».

Si le spectacle est le moment-phare de la fête scolaire, d'autres activités récréatives et sportives sont au programme des dernières semaines d'école. Jeux et activités en extérieur, au canapé forestier, sont réservés aux tout-petits. Une visite avec animation au Musée d'archéologie à Neuchâtel est l'affaire des 3^e. Les 4^e participent aux joutes et à un camp de deux jours à Lamboing. Au menu des 5^e, occupation en classe ou dans la cour d'école, sortie au Musée des JO à Lausanne. Les 6^e partagent des activités des 5^e, disputent les joutes et s'affrontent dans des jeux de sociétés, en plus d'aller à la piscine du Landeron si le temps est propice. Au programme des 7^e/8^e, sortie à vélo, créativité, joutes et bataille d'eau. Tous terminent par la boum traditionnelle au collège avant le grand départ. Alors soleil et bonnes vacances. GC

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Le Canton du Jura vient de fêter le 50^e anniversaire de son plébiscite

Neuchâtel avait aussi dépossédé Berne... de 4 km²!



Dimanche 23 juin passé, à Delémont, la République et canton du Jura a célébré le 50^e anniversaire du plébiscite qui a mené à sa création. L'origine de l'idée de séparer le Jura de Berne se trouve dans une décision du Congrès de Vienne. Après la défaite de Napoléon 1^{er}, il définit en 1815 la nouvelle carte des Etats européens.

Le Congrès de Vienne décida de rattacher les terres de l'Evêché de Bâle (les sept districts des Franches-Montagnes, de l'Ajoie, de Delémont, de Moutier, de Courtelary, de La Neuveville et de Laufon) à la Confédération helvétique par l'intermédiaire du Canton Berne. Ce fut la genèse de la scission du Jura historique en deux.

Toutefois, le traité de Vienne avait prévu une exception pour un petit morceau de terres d'une surface de 4 km² situées à l'est de Ligniè-

appelé le franc-alleu (territoire exempté de droits féodaux). Le traité, qui a dessiné les nouvelles frontières des pays de l'Europe, précise entre autres, « qu'une petite enclave située près du village neuchâtelois de Lignières (...) appartiendra en toute souveraineté à la Principauté de Neuchâtel » tandis que tout le reste du territoire de l'Evêché de Bâle deviendra bernois.

Le franc-alleu de Lignières doit son existence à des incidents fréquents aux 15^e et 16^e siècles entre les habitants de Lignières et leurs voisins du Plateau de Diesse. Pour mettre fin à des droits mal précisés, un accord frontalier fut signé à la Neuveville en 1535 entre l'Evêché de Bâle, la République de Berne et la princesse de Neuchâtel Jehanne de Hochberg. Des bornes furent alors plantées pour délimiter le territoire neuchâtelois et celui gagné sur les terres de l'Evêque de Bâle. Aujourd'hui, cinq des six hautes bornes plantées en 1535 sont encore visibles.

Notre photo, prise le 28 juin dernier, présente une des cinq hautes bornes de 1535, encore visibles. A droite (côté est) de la borne: une partie du territoire gagné sur l'Evêché de Bâle.

La particularité du franc-alleu de Lignières a – à notre regard – malheureusement été supprimée en 1989 par le Grand Conseil lors de la substitution du vieux code des lods par la loi sur la perception des droits de mutation sur les biens immobiliers entrée en force, dès 1992. L'exception fiscale accordée aux 83 propriétaires de terres du franc-alleu fut alors abrogée.

Le 50^e anniversaire du plébiscite, qui a mené à la création du la République au Canton du Jura, nous permet de rappeler que la Canton de Neuchâtel a soustrait, en 1815, 4 km² de terres à l'Evêché de Bâle qui auraient dû être attribuées au Canton de Berne.

Cette dépossession n'a pas fait beaucoup de frictions.

« Pour 4 km² », le jeu n'en valait pas la chandelle...

Claude Zweiacker